

RCS : NANTES Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1972 B 00105 Numéro SIREN : 872 801 089 Nom ou dénomination : CLISSON DISTRIBUTION
--

Ce dépôt a été enregistré le 14/12/2018 sous le numéro de dépôt 21012



Grégoire BUNOT
Marc SOUCARRE
Christian PALVADEAU
Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Laurence GOYEC
Geneviève DURANTEAU
Rachel LEROUX
Experts-comptables

Cabinet Vilaine et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

CLISSON DISTRIBUTION

Route de Nantes
44190 - CLISSON

S.A.S. au capital de 1 000 000 €
R.C.S. NANTES 872 801 089

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Février 2014 au 31 Janvier 2015

à Certifier conforme

cva@cvaexperts.fr

Tél 02 40 92 66 00
Fax 09 55 27 66 00

6, avenue Jacques Cartier - 44800 Saint-Herblain

B.P. 30123 - 44817 Saint-Herblain Cedex

Membre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté.
TVA : FR 63 330 356 700. RCS Nantes 330 356 700 000 22.

al



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/01/15 Durée 12 mois			Clôture au 31/01/14 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	20 839 925	9 103 566	11 736 359	12 372 797
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	207 912	43 809	164 103	162 802
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	47 652	43 809	3 843	2 543
FONDS COMMERCIAL (1)	160 259		160 259	160 259
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13 607 321	9 059 757	4 547 564	5 132 014
CONSTRUCTIONS	9 355 069	5 579 560	3 775 508	4 215 784
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	3 521 960	3 043 232	478 727	547 737
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	722 417	436 963	285 453	360 618
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	7 875		7 875	7 875
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	7 024 691		7 024 691	7 077 979
PARTICIPATIONS	5 999 988		5 999 988	5 999 988
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	184 031		184 031	306 401
TITRES IMMOBILISES DIVERS	712 042		712 042	671 435
PRETS	128 625		128 625	99 059
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	4		4	1 095
ACTIF CIRCULANT	7 946 241	2 600	7 943 641	7 346 681
STOCKS ET EN-COURS	4 422 540		4 422 540	4 464 171
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	22 122		22 122	27 131
MARCHANDISES	4 400 417		4 400 417	4 437 040
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	1 226 553	2 600	1 223 953	1 276 748
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	97 442	2 600	94 842	87 498
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 129 110		1 129 110	1 189 250
CREANCES DIVERSES (3)	335 049		335 049	151 732
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	750 747		750 747	462 845
DISPONIBILITES	992 145		992 145	752 875
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	219 207		219 207	238 307
TOTAL GENERAL	28 786 167	9 106 166	19 680 001	19 719 478
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			1 208	1 100
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/01/15 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/14 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	10 694 538	10 850 315
CAPITAL	1 000 000	1 000 000
RESERVES	8 090 315	8 177 964
RESERVE LEGALE	100 000	100 000
AUTRES RESERVES	7 990 315	8 077 964
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 604 223	1 672 350
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	10 694 538	10 850 315
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	132 432	119 432
PROVISIONS POUR RISQUES	132 432	119 432
DETTES (1)	8 853 030	8 749 731
DETTES FINANCIERES (2)	3 171 218	3 352 676
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	1 932 758	2 183 298
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	1 238 459	1 169 377
DETTES D'EXPLOITATION	5 627 817	5 334 131
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	3 414 586	3 414 129
DETTES FISCALES ET SOCIALES	2 120 714	1 826 015
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	92 516	93 986
DETTES DIVERSES	53 994	62 923
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	5 912	13 985
AUTRES DETTES DIVERSES	48 082	48 938
TOTAL GENERAL	19 680 001	19 719 478
(1) Dont à plus d'un an	2 349 737	2 586 241
Dont à moins d'un an	6 503 292	6 163 490
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/15 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/14 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	53 351 757	53 019 850
VENTES DE MARCHANDISES	52 653 038	52 384 084
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	48 061	47 190
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	432 680	414 188
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	53 133 781	52 845 462
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		8 700
REPRISES SUR PROVISIONS	137 882	72 258
TRANSFERTS DE CHARGES	29 892	32 626
AUTRES PRODUITS	50 202	60 804
CHARGES D'EXPLOITATION	50 483 493	49 987 656
ACHATS DE MARCHANDISES	40 738 875	41 042 566
VARIATION DES STOCKS	139 705	(419 533)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	98 854	98 607
VARIATION DES STOCKS	5 008	(481)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	3 083 962	3 053 362
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	807 841	675 347
SALAIRES ET TRAITEMENTS	3 708 571	3 569 293
CHARGES SOCIALES	1 038 690	1 046 311
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	798 917	807 548
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	2 600	105 882
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	45 000	
AUTRES CHARGES	15 466	8 752
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 868 264	3 032 194
PRODUITS FINANCIERS	20 757	10 915
PARTICIPATIONS	398	644
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	204	1 140
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	19 020	6 704
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	1 134	2 426
CHARGES FINANCIERES	79 851	93 110
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	79 851	93 110
RESULTAT FINANCIER	(59 094)	(82 194)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	2 809 170	2 949 999



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/15 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/14 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 666	28 079
SUR OPERATIONS DE GESTION		9 099
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	1 666	18 980
CHARGES EXCEPTIONNELLES	45	10 304
SUR OPERATIONS DE GESTION	45	
SUR OPERATIONS EN CAPITAL		10 304
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 621	17 774
PARTICIPATION DES SALAIRES	464 119	445 166
IMPOTS SUR LES BENEFICES	742 450	850 257
<i>Total des produits</i>	<i>53 374 182</i>	<i>53 058 845</i>
<i>Total des charges</i>	<i>51 769 958</i>	<i>51 386 494</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	1 604 223	1 672 350
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	17 200	29 500
Charges financières concernant les entreprises liées		

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 12 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial est inscrit pour sa valeur d'acquisition ; il n'a pas fait l'objet d'amortissement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	20 ans	- Matériel de transport :	5 ans
- Agencements des constructions :	10 ans	- Matériel de bureau :	3 ans
- Agencements divers :	6 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.



Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 16 000 actions de 62.50 euros.

Fonds commercial

* Débit de boisson	Acquisition le	27/11/1987	26 104
* Poissonnerie	Acquisition le	30/09/1998	134 155
			160 259

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	199 929	7 983		207 912
Immobilisations corporelles	13 416 746	207 784	17 208	13 607 322
Immobilisations financières- titres	6 671 423	40 607		6 712 030
Immobilisations financ.- créances	406 556	28 566	122 462	312 660
	20 694 654	284 940	139 670	20 839 924

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	37 127	6 683		43 810
Immobilisations corporelles	8 284 731	792 235	17 208	9 059 758
	8 321 858	798 918 (*)	17 208	9 103 568
(*) Dont dotation : . linéaire		680 446		
. dégressive		118 471		
. exceptionnelle				

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS (*)	REPRISES (*)	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	119 432	45 000	32 000	132 432
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	105 882	2 600	105 882	2 600
	225 314	47 600	137 882	135 032
(*) Dont : . exploitation		47 600	137 882	
. financier				
. exceptionnel				

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :
- montants repris parce que devenus sans objet : 32 000

La dotation aux provisions pour risques et charges correspond à un litige prud'homal (45 k€).

Passif éventuel : la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, a été assignée par le ministre de l'économie, en vue d'obtenir la restitution de ristournes perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La part reversée à la société s'élève à 87 k€.

Le tribunal de commerce de Paris a débouté la partie adverse, qui a fait appel de cette décision. La procédure est toujours pendante devant la Cour d'Appel de Paris.

Biens pris en crédit-bail

Néant

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	312 661	1 208	311 453
Créances d'exploitation	1 226 553	1 226 553	
Créances diverses	335 049	335 049	
Charges constatées d'avance	219 207	219 207	
	2 093 470	1 782 017	311 453

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	2 203	2 203		
Emprunts bancaires (1)	1 930 556	250 000	1 000 000	680 556
Emprunts & dettes financières divers (2)	1 238 460	769 791	468 669	
Dettes d'exploitation	5 627 818	5 427 305		200 513
Dettes diverses	53 994	53 994		
Produits constatés d'avance				
	8 853 031	6 503 293	1 468 669	881 069

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 2 203

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 250 000

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 635 339

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, et charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement Néant

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Hypermarché	49 188 303
- Drive	3 945 478
	<u>53 133 781</u>

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen équivalent temps plein se décompose ainsi :

- Cadres	7
- Agents de maîtrise	15
- Employés	133
	<u>155</u>

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2013, qui s'élève à 129 585 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, de formation et de recrutement.

Pour les salaires versés en 2014, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 201 913 €.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Cession d'immobilisations corporelles		1 667
Pénalités et amendes	45	
	45	1 667

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	200 513
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	263 606
	<u>464 119</u>

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, et diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère S.A.S. SOFLAS. La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	903 512
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	- 161 062
	<u>742 450</u>

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	81 583
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	77 451

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce).

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	-	31 072
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 67 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 3 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 30 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : INSEE 2013.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 150 000 €

Droit individuel à la formation (D.I.F.)

Les droits acquis au titre du D.I.F. ne font pas l'objet de provision inscrite dans les comptes.

Le montant des droits acquis résulte de dispositions légales.

En application de la convention collective nationale du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire, les salariés ont acquis un droit individuel à la formation de 11 954 heures au 31/12/2014.

Entreprises liées	LIEES	AVEC LIEN DE PARTICIPATION
Participations	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-
Créances diverses	202 003	-
Emprunts et dettes financières divers	635 198	-
Produits de participation	-	-
Autres produits financiers	-	-
Charges financières	17 200	-



S.C.I. L'OLIVERAIE
Route de Nantes 44190 CLISSON
R.C.S.NANTES 522 936 384

Filiales & participations à plus de 50 %

Capital	6 000 000
Capitaux propres autres que le capital	66 104
Quote-part du capital détenu	99.99%
Valeur brute des titres détenus	5 999 988
Valeur nette des titres détenus	5 999 988
Prêts et avances consentis	184 031
Cautions & avals donnés	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	125 130
Résultat du dernier exercice clos	105 054
Dividendes encaissés	-

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.



CLISSON DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 euros
Siège social : Route de Nantes - 44190 CLISSON
872 801 089 RCS NANTES

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 25 JUILLET 2015
--

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 janvier 2015

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 604 223,33 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 1 604 223,33 euros

Un prélèvement sur les réserves
- sur le compte "autres réserves" 123 776,67 euros

Les sommes distribuables
s'élevant ainsi à 1 728 000,00 euros

A titre de dividendes 1 728 000,00 euros
Soit 108 euros par action

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2015 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 324 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2015 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 1 727 676 euros.

Les associés sont informés que depuis le 1^{er} janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, a été mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu.

Les associés sont en outre informés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende éligible	Dividende non éligible
31/01/2012	/	16 000	/	/
31/01/2013	/	16 000	/	/
AGO du 25/04/2013	600 000 €	16 000	112,50 €	599 887,50 €
31/01/2014	1 760 000 €	16 000	330,00 €	1 759 670,00 €

Vote de l'Assemblée Générale Mixte du 25 juillet 2015

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Mr Laurent PLOQUIN



5 rue Albert Londres
B.P. 20303
44303 Nantes Cedex 3
Tél : 02 40 50 19 20
Fax : 01 57 67 47 32
sacopal@wanadoo.fr

Christine Blanloeuil
Charles Bossé
Patrick Hianasy
Philippe Orain

Commissaires aux Comptes membres
de la Compagnie Régionale de Rennes

CLISSON DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 000 Euros

Route de Nantes
44190 CLISSON

872 801 089 RCS NANTES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2015

CLISSON DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 000 Euros

Route de Nantes

44190 CLISSON

872 801 089 RCS NANTES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS AU 31 JANVIER 2015

Aux Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 janvier 2015 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société CLISSON DISTRIBUTION, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des stocks.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Nous avons, par ailleurs, procédé à des observations physiques lors de la prise d'inventaire, ainsi qu'à l'analyse de la cohérence et de la vraisemblance des fichiers de stocks servant de base à la comptabilisation de ce poste de bilan.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Président et dans les documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à NANTES, le 10 juillet 2015

Le Commissaire aux comptes
SACOPAL



Patrick HIANASY

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2015



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/01/15 Durée 12 mois			Clôture au 31/01/14 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	20 839 925	9 103 566	11 736 359	12 372 797
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	207 912	43 809	164 103	162 802
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	47 652	43 809	3 843	2 543
FONDS COMMERCIAL (1)	160 259		160 259	160 259
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13 607 321	9 059 757	4 547 564	5 132 014
CONSTRUCTIONS	9 355 069	5 579 560	3 775 508	4 215 784
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	3 521 960	3 043 232	478 727	547 737
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	722 417	436 963	285 453	360 618
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	7 875		7 875	7 875
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	7 024 691		7 024 691	7 077 979
PARTICIPATIONS	5 999 988		5 999 988	5 999 988
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	184 031		184 031	306 401
TITRES IMMOBILISES DIVERS	712 042		712 042	671 435
PRETS	128 625		128 625	99 059
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	4		4	1 095
ACTIF CIRCULANT	7 946 241	2 600	7 943 641	7 346 681
STOCKS ET EN-COURS	4 422 540		4 422 540	4 464 171
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	22 122		22 122	27 131
MARCHANDISES	4 400 417		4 400 417	4 437 040
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	1 226 553	2 600	1 223 953	1 276 748
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	97 442	2 600	94 842	87 498
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 129 110		1 129 110	1 189 250
CREANCES DIVERSES (3)	335 049		335 049	151 732
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	750 747		750 747	462 845
DISPONIBILITES	992 145		992 145	752 875
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	219 207		219 207	238 307
TOTAL GENERAL	28 786 167	9 106 166	19 680 001	19 719 478
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			1 208	1 100
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/01/15 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/14 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	10 694 538	10 850 315
CAPITAL	1 000 000	1 000 000
RESERVES	8 090 315	8 177 964
RESERVE LEGALE	100 000	100 000
AUTRES RESERVES	7 990 315	8 077 964
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 604 223	1 672 350
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	10 694 538	10 850 315
 PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	 132 432	 119 432
PROVISIONS POUR RISQUES	132 432	119 432
 DETTES (1)	 8 853 030	 8 749 731
DETTES FINANCIERES (2)	3 171 218	3 352 676
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	1 932 758	2 183 298
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	1 238 459	1 169 377
DETTES D'EXPLOITATION	5 627 817	5 334 131
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	3 414 586	3 414 129
DETTES FISCALES ET SOCIALES	2 120 714	1 826 015
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	92 516	93 986
DETTES DIVERSES	53 994	62 923
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	5 912	13 985
AUTRES DETTES DIVERSES	48 082	48 938
 TOTAL GENERAL	 19 680 001	 19 719 478
 (1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an (2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	 2 349 737 6 503 292	 2 586 241 6 163 490



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/15 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/14 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	53 351 757	53 019 850
VENTES DE MARCHANDISES	52 653 038	52 384 084
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	48 061	47 190
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	432 680	414 188
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	53 133 781	52 845 462
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		8 700
REPRISES SUR PROVISIONS	137 882	72 258
TRANSFERTS DE CHARGES	29 892	32 626
AUTRES PRODUITS	50 202	60 804
CHARGES D'EXPLOITATION	50 483 493	49 987 656
ACHATS DE MARCHANDISES	40 738 875	41 042 566
VARIATION DES STOCKS	139 705	(419 533)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	98 854	98 607
VARIATION DES STOCKS	5 008	(481)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	3 083 962	3 053 362
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	807 841	675 347
SALAIRES ET TRAITEMENTS	3 708 571	3 569 293
CHARGES SOCIALES	1 038 690	1 046 311
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	798 917	807 548
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	2 600	105 882
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	45 000	
AUTRES CHARGES	15 466	8 752
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 868 264	3 032 194
PRODUITS FINANCIERS	20 757	10 915
PARTICIPATIONS	398	644
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	204	1 140
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	19 020	6 704
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	1 134	2 426
CHARGES FINANCIERES	79 851	93 110
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	79 851	93 110
RESULTAT FINANCIER	(59 094)	(82 194)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	2 809 170	2 949 999

SACOPAL

Commissaire aux Comptes


COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/15 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/14 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 666	28 079
SUR OPERATIONS DE GESTION		9 099
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	1 666	18 980
CHARGES EXCEPTIONNELLES	45	10 304
SUR OPERATIONS DE GESTION	45	
SUR OPERATIONS EN CAPITAL		10 304
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 621	17 774
PARTICIPATION DES SALAIRES	464 119	445 166
IMPOTS SUR LES BENEFICES	742 450	850 257
<i>Total des produits</i>	<i>53 374 182</i>	<i>53 058 845</i>
<i>Total des charges</i>	<i>51 769 958</i>	<i>51 386 494</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	1 604 223	1 672 350
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	17 200	29 500
Charges financières concernant les entreprises liées		

SACCPAL

Commissaire aux Comptes

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 12 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial est inscrit pour sa valeur d'acquisition ; il n'a pas fait l'objet d'amortissement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	20 ans	- Matériel de transport :	5 ans
- Agencements des constructions :	10 ans	- Matériel de bureau :	3 ans
- Agencements divers :	6 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 16 000 actions de 62.50 euros.

Fonds commercial

* Débit de boisson	Acquisition le	27/11/1987	26 104
* Poissonnerie	Acquisition le	30/09/1998	134 155
			160 259

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	199 929	7 983		207 912
Immobilisations corporelles	13 416 746	207 784	17 208	13 607 322
Immobilisations financières- titres	6 671 423	40 607		6 712 030
Immobilisations financ.- créances	406 556	28 566	122 462	312 660
	20 694 654	284 940	139 670	20 839 924

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	37 127	6 683		43 810
Immobilisations corporelles	8 284 731	792 235	17 208	9 059 758
	8 321 858	798 918 (*)	17 208	9 103 568
(*) Dont dotation : . linéaire		680 446		
. dégressive		118 471		
. exceptionnelle				

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS (*)	REPRISES (*)	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	119 432	45 000	32 000	132 432
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	105 882	2 600	105 882	2 600
	225 314	47 600	137 882	135 032
(*) Dont : . exploitation		47 600	137 882	
. financier				
. exceptionnel				

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :
- montants repris parce que devenus sans objet : 32 000

La dotation aux provisions pour risques et charges correspond à un litige prud'homal (45 k€).

Passif éventuel : la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, a été assignée par le ministre de l'économie, en vue d'obtenir la restitution de ristournes perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La part reversée à la société s'élève à 87 k€.

Le tribunal de commerce de Paris a débouté la partie adverse, qui a fait appel de cette décision. La procédure est toujours pendante devant la Cour d'Appel de Paris.

Biens pris en crédit-bail	Néant
----------------------------------	--------------

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	312 661	1 208	311 453
Créances d'exploitation	1 226 553	1 226 553	
Créances diverses	335 049	335 049	
Charges constatées d'avance	219 207	219 207	
	2 093 470	1 782 017	311 453

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	2 203	2 203		
Emprunts bancaires (1)	1 930 556	250 000	1 000 000	680 556
Emprunts & dettes financières divers (2)	1 238 460	769 791	468 669	
Dettes d'exploitation	5 627 818	5 427 305		200 513
Dettes diverses	53 994	53 994		
Produits constatés d'avance				
	8 853 031	6 503 293	1 468 669	881 069
(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires				2 203
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice				250 000
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales				635 339

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, et charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement **Néant**

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Hypermarché	49 188 303	
- Drive	3 945 478	
	53 133 781	

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen équivalent temps plein se décompose ainsi :

- Cadres	7
- Agents de maîtrise	15
- Employés	133
	<u>155</u>

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2013, qui s'élève à 129 585 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, de formation et de recrutement.

Pour les salaires versés en 2014, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 201 913 €.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Cession d'immobilisations corporelles		1 667
Pénalités et amendes	45	
	45	1 667

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	200 513
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	263 606
	<u>464 119</u>

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, et diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère S.A.S. SOFLAS. La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	903 512
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	- 161 062
	<u>742 450</u>

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	81 583
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	77 451

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce).

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	-	31 072
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 67 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 3 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 30 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : INSEE 2013.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 150 000 €

Droit individuel à la formation (D.I.F.)

Les droits acquis au titre du D.I.F. ne font pas l'objet de provision inscrite dans les comptes.

Le montant des droits acquis résulte de dispositions légales.

En application de la convention collective nationale du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire, les salariés ont acquis un droit individuel à la formation de 11 954 heures au 31/12/2014.

Entreprises liées	LIEES	AVEC LIEN DE PARTICIPATION
Participations	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-
Créances diverses	202 003	-
Emprunts et dettes financières divers	635 198	-
Produits de participation	-	-
Autres produits financiers	-	-
Charges financières	17 200	-

S.C.I. L'OLIVERAIE
Route de Nantes 44190 CLISSON
R.C.S.NANTES 522 936 384

Filiales & participations à plus de 50 %

Capital	6 000 000
Capitaux propres autres que le capital	66 104
Quote-part du capital détenu	99.99%
Valeur brute des titres détenus	5 999 988
Valeur nette des titres détenus	5 999 988
Prêts et avances consentis	184 031
Cautions & avals donnés	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	125 130
Résultat du dernier exercice clos	105 054
Dividendes encaissés	-

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.